

Pages de gauche

MENSUEL D'OPINIONS SOCIALISTES INDÉPENDANT



ÉDITORIAL

Welschensnation

Un très étrange livre est paru cette année: *La Suisse romande, une histoire à nulle autre pareille!*, écrit par Georges Andrey. Son propos est simple: consigner l'histoire prétendument multiséculaire de la Suisse romande. Il va alors exhumer un vieux traité de combourgeoisie entre Fribourg et Avenches datant de 1239 pour montrer que la «Suisse romande» serait plus vieille que la Suisse elle-même!

Passons sur l'idée que «la Suisse» serait née en 1291, bouffonnerie inventée à la fin du XIX^e siècle pour consolider un esprit national redevenu conservateur. Le travail mené par Georges Andrey est en fait du même tonneau. C'est une entreprise typiquement nationaliste que de se chercher des ancêtres aussi âgés que possible et de reconstruire ensuite un destin national d'une longévité exceptionnelle. Sur le mode du «nos ancêtres les Gaulois» des écoles de la III^e République, ça devient dans ce cas «nos ancêtres les combourgeois d'Avenches et de Fribourg»! On n'a que les ancêtres qu'on peut se donner...

Les réécritures nationalistes se heurtent toujours à des faits massifs, à une diversité historique, économique, sociale et politique que même l'écrivain le plus talentueux a peine à masquer. Le livre d'Andrey n'y échappe bien sûr en aucune manière.

Le projet politique animant ce livre demeure toutefois un peu obscur. Prétendre que l'histoire de sa région est «à nulle autre pareille» ou bien ne veut rien dire car chaque histoire est singulière, ou bien cherche à réhabiliter un exceptionnalisme un peu inquiétant, mais dont les Suisses sont toujours avides, des deux côtés de la Sarine au demeurant.

Réd.



La «pyramide» des savoirs selon Johann Schneider-Ammann

Notre ministre de l'éducation à compter du 1^{er} janvier 2013 nous a gratifiés de sa conception de la formation, et donc de la société: une pyramide dont les masses forment la base et une élite de plus en plus restreinte les étages supérieurs. Face à cette conception ultra-élitiste, il faut une fois de plus rappeler les fondements d'une éducation démocratique dont l'objectif n'est pas de servir l'économie.

Lire en pages 6 et 7

■ Islande

Que se passe-t-il à l'extrême nord de l'Europe?

Page 3

■ Prisons

La surpopulation carcérale du canton de Vaud est inquiétante.

Page 5

■ Invalidité

Le scandale de la révision 6b de l'AI

Page 8

10 ANS DE PAGES DE GAUCHE

Un projet commun

Exercice difficile que celui d'exprimer en quelques lignes ce que représente *Pages de gauche* à la fois sur le plan personnel et sur le plan général de son rôle dans la transmission d'une pensée alternative, socialiste indépendante. Cela fait maintenant près de six ans que j'ai intégré l'équipe de rédaction du journal. Certes, ces années n'ont pas toujours été de tout repos; nous avons dû faire face aux difficultés variées que connaissent tous les journaux alternatifs et plus généralement toutes les associations. Mais ce que je retiens surtout, ce sont les fabuleux débats en séances ou lors des *after* au bistrot, ainsi que les nombreuses discussions enflammées pour le développement de nouveaux projets, tels que les réflexions sur la nouvelle formule du journal en 2009, la préparation de multiples conférences-débats, la rédaction du «manifeste» du n° 100 ou la préparation du livre du dixième anniversaire.

Tout ceci met en évidence que *Pages de gauche* n'est pas seulement un journal; c'est surtout un projet commun porté par un groupe aux convictions socialistes et ayant la volon-

té d'utiliser d'autres leviers d'actions que ce que proposent actuellement les entités politiques et institutionnelles. La force de l'équipe de *Pages de gauche* et ce qui l'a fait vivre depuis 10 ans déjà, est qu'elle regroupe des personnes aux expériences, connaissances et compétences variées, toutes poussées par le même sentiment de nécessité de faire exister une presse indépendante de gauche, dans un contexte où la surpuissance de certain·e·s actrices·eurs économiques et la pensée unique qui en résulte, ont tendance à réduire à néant la transparence de l'information et la possibilité d'un réel débat démocratique.

Si j'ai quitté récemment la rédaction, je reste plus que jamais convaincue de sa nécessité et continuerai à être proche de son esprit et de ses activités. Car l'aventure *Pages de gauche* doit perdurer et cela n'est possible qu'avec l'addition perpétuelle de nouvelles forces. Je ne peux donc que vous encourager à tenter l'expérience en participant d'une des nombreuses manières possibles au travail de l'association.

Line Rouyet

IMPRESSUM

Abonnement annuel: Fr. 49.-
Abonnement de soutien: Fr. 130.-
Abonnement réduit (AVS, AI, étudiant·e·s, chômeuse·s): Fr. 39.-

CCP 17-795703-3
www.pagesdegauche.ch
Case postale 7126, 1002 Lausanne
info@pagesdegauche.ch

Rédaction:
Dimitri Andronicos (DA), Samuel Bendahan (SB), Thierry Bornand (TB), Antoine Chollet (AC), Adrien Faure (AF), Romain Felli (RF), Mathieu Gasparini (MG), Stéphanie Pache (SP), Emilie Pasquier (EP), Myriam Scherly (MS), Sébastien Schnyder (SS), Gabriel Sidler (GS), Arnaud Thierry (AT)

Comité:
Matthieu Béguelin, Valérie Boillat, Michel Cambrosio, Raymond Durous, Dan Gallin, Anne Holenweg, André Mach, Philipp Müller, Line Rouyet, Rebecca Ruiz, Géraldine Savary, Alberto Velasco

Maquette:
Marc Dubois, Lausanne
Secrétariat de rédaction et mise en page:
Myriam Scherly

Webmasters:
Sébastien Schnyder et Mathieu Gasparini

Illustrations:
Christian Vuilloud (Cévu)

Relecture:
Dominique Hartmann et Salima Moyard

Impression:
Imprimerie du Journal de Sainte-Croix

EN BREF

Un bel anniversaire

Cette année, *Pages de gauche* a fêté ses dix ans. Il est une publication suisse romande qui nous est chère et qui a fêté cet automne un âge dix fois plus élevé! *L'Emilie*, puisque c'est d'elle qu'il s'agit, a en effet passé le cap des 100 ans. Héritière du journal *Le mouvement féministe*, fondé par Émilie Gourd, c'est une preuve de la persistance des idées et du combat féministe au travers du siècle écoulé, et de la nécessité jamais tarie de les réactiver.

Depuis quelques années, le journal paraît uniquement dans sa version électronique. Chacun·e peut le lire sur le site www.lemilie.org, sur lequel on trouve également des archives remontant à la création du journal en 1912 ainsi que de très nombreux dossiers.

C'est avec plaisir que la rédaction de *Pages de gauche* se joint aux félicitations adressées à *L'Emilie* pour son premier siècle d'existence, car c'est une publication dont nous partageons les objectifs et les positions.

La rédaction



Une caisse-maladie à l'agonie



ISLANDE

Une révolution nordique?

Le 20 octobre 2012, les Islandais·es se sont prononcé·e·s sur une série de questions concernant leur future constitution. Cela fait quelques mois que circulent des informations étonnantes sur ces événements, certaines allant même jusqu'à prétendre qu'une véritable révolution aurait eu lieu en Islande. Ces référendums offrent donc l'occasion de revenir un peu en détail sur la situation.

FINANCIARISATION DE L'ÉCONOMIE

Durant les années 1990 et 2000, les gouvernements de droite qui ont successivement dirigé l'Islande ont complètement dérégulé les services financiers. C'est ce système qui s'est brutalement effondré en septembre-octobre 2008, entraînant la nationalisation de la plupart des banques du pays, le gel des avoirs étrangers détenus par ces banques, la fermeture de la bourse pendant cinq jours, l'effondrement de la couronne islandaise et le contrôle de l'État sur les flux de capitaux.

D'un point de vue strictement économique, la quasi banque-route islandaise a montré la fragilité d'un modèle de croissance reposant uniquement sur des institutions financières dont la taille dépasse très largement celle de l'économie nationale. La réaction du gouvernement islandais a quant à elle illustré la nécessité, dans des cas aussi graves, de sortir radicalement des modèles économiques dominants.

Vient ensuite la réaction politique. Dès octobre 2008, des manifestations hebdomadaires de citoyen·ne·s ont lieu à Reykjavik, mais c'est surtout à partir du 20 janvier suivant que les protestations de la part de la population prennent de l'ampleur. En une semaine, les manifestant·e·s obtiennent la démission du Premier ministre, remplacé par une coalition de gauche. Jusqu'ici, le processus paraît assez habituel.

Ce qui l'est moins, c'est qu'un ensemble d'organisations ont ensuite constitué un «forum national» en vue de refonder le pacte social islandais. Celui-ci se réunit pour la première fois en novembre 2009. Parmi ses 1'500

membres, 1'200 sont tirés au sort, et les 300 autres représentent la «société civile» (entreprises, associations, etc.). L'année suivante, le parlement ayant pris la décision de changer la constitution sous la pression des citoyen·ne·s, un nouveau forum – officiel celui-ci – est tiré au sort et chargé de rédiger un volumineux rapport en vue de réviser le texte fondamental. C'est le résultat de ce travail qui a été soumis au vote populaire le 20 octobre, par un référendum uniquement consultatif. Il s'agissait de répondre à six questions générales et non de se prononcer sur le texte lui-même, la nouvelle constitution ne pouvant être adoptée que par le parlement. Les votant·e·s ont répondu positivement aux six questions qui leur étaient posées.

LE SYSTÈME ICESAVE

Le remboursement des avoirs étrangers, en particulier britanniques et néerlandais, déposés dans les banques islandaises a été le théâtre d'une autre bataille. Le système *Icesave*, qui avait permis aux trois grandes banques islandaises de lever d'importantes liquidités à partir de 2006, a très rapidement été bloqué au début de la crise, empêchant donc les détentrice·e·s de ces comptes à l'étranger de récupérer leur argent. Le 30 décembre 2009, le parlement à majorité de gauche vote l'accord signé avec la Grande-Bretagne et les Pays-Bas, mais un référendum est organisé. Celui-ci se tient le 6 mars 2010, et 93% des votant·e·s refusent l'accord. Un second accord est encore refusé le 9 avril 2011. Les Islandais·es ont donc par deux fois refusé de payer les dettes contractées par leurs banques à l'étranger. Contrairement à ce qui s'est passé dans la plupart des autres pays, les contribuables islandais·es n'ont pas été contraints de passer à la caisse pour venir en aide à leurs banques.

UNE RÉVOLUTION?

Tout bien considéré, il paraît tout de même un peu exagéré de considérer que l'Islande a connu une véritable révolution. Il n'en

demeure pas moins qu'il s'agit du seul pays dans lequel la folie des grandeurs des banques a été jugée dans les urnes, où les membres du parti politique responsable de la crise actuelle ont dû très rapidement démissionner sous la pression populaire, et où l'imagination nécessaire pour sortir de cette crise est apparue dans un espace politique totalement neuf, à savoir ce «forum national». Si la traduction institutionnelle de ce mouvement de protestation n'est pas inédite, son initiation l'est incontestablement.

À vrai dire, ce qui semble avoir le plus stupéfait le monde dans ces jours d'octobre 2008, c'est que le gouvernement islandais a refusé de nationaliser les dettes privées contractées par les banques du pays. Compte tenu de la taille de l'économie islandaise et du déséquilibre entre cette dernière et son secteur financier, il n'avait sans doute pas le choix. C'est plutôt le degré extrême de servilité des gouvernements des autres pays de l'OCDE face à leurs banques qui a fait paraître la réaction de leur homologue islandais comme proprement révolutionnaire. Cela ne signifie pas encore qu'elle le fût vraiment.

Antoine Chollet

La version intégrale de cet article se trouve sur notre site Internet.

LE POING Nous donnons notre poing de ce mois à **Pierre-Yves Maillard**, qui fait depuis quelques semaines l'apologie des «partenariats public-privé» (PPP) au sujet du futur centre de chirurgie ambulatoire du CHUV, à Lausanne. La gestion de celui-ci sera confiée au groupe MV Santé, pionnier de l'hospitalier *low cost* dans le canton de Vaud. Faudra-t-il bientôt aussi payer son verre d'eau dans les hôpitaux du canton?

LA ROSE Notre rose est décernée à la **Jeunesse socialiste suisse**. Elle a proposé au patron des ascenseurs Schindler, qui menaçait de délocaliser son entreprise si l'initiative 1:12 passait, un aller simple pour la Somalie, paradis néolibéral sans État, sans démocratie et où le marché est totalement «libre». Accordons à ce patron qui gagne 121 fois le salaire de ses ouvrière·s que l'initiative pourrait menacer le niveau de ses revenus.

ALLEMAGNE

Steinbrück: désolante continuité

À l'automne 2013 auront lieu les prochaines élections fédérales en Allemagne. Après avoir obtenu, avec 23% des voix, le plus mauvais score de son histoire lors de précédentes élections en 2009, le SPD (*Sozialdemokratische Partei Deutschlands*) se trouvait face à un choix important, qui allait se matérialiser par la désignation du candidat du parti au poste de Chancelier. Candidat, car le tiercé final se composait de trois hommes.

TROÏKA

En Frank-Walter Steinmeier, le candidat de la défaite 2009, personne ne voyait autre chose qu'un pis-aller. Ancien ministre de Gerhard Schröder, passant pour l'un des architectes de l'*Agenda 21* (vaste programme de flexibilisation du marché du travail mis en place de 2003 à 2005), il incarnait le déjà-vu.

Sigmar Gabriel, actuel président du SPD, faisait quant à lui partie des sociaux-aux-démocrates plus critiques sur le bilan de l'*Agenda 21*. Sous sa direction, le SPD s'est engagé fortement sur des enjeux sociaux de base, comme la fixation d'un salaire minimum ou la réévaluation des pensions de retraite, en se faisant également connaître comme fédéraliste européen convaincu, courageusement keynésien dans un parti qui ne l'est pas fondamentalement.

Une ligne qui avait mis Gabriel en conflit avec le troisième homme de cette course, Peer Steinbrück. Ministre des finances de la grande coalition, Steinbrück s'inscrivait dans l'héritage de Schröder, excluant toute alliance à gauche et défendant des positions nettement sociales-libérales.

DER GEWINNER IST...

En désignant Steinbrück candidat à la Chancellerie, le SPD a donc décidé de ne pas rompre avec les années Schröder, ni avec celles de la grande coalition. En préférant pour l'élection nationale un candidat centriste à un dirigeant de parti au profil plus marqué, les sociaux-aux-démocrates allemand-e-s répètent la figure de style que le PS français a pratiqué dans sa primaire. Seule différence: plafonnant à 30%, distancé de 5 à 10 points par la CDU (*Christlich-demokratische Union*) et son début de campagne parasité par les révélations sur les honoraires mirobolants perçus par son candidat pour diverses conférences, le SPD ne semble aucunement se diriger vers une victoire. Et en tous cas pas vers une victoire de gauche.

Benoît Gaillard

HONGRIE

Le Fidesz contre l'alternance

Le gouvernement de la Hongrie, composé du parti omnipotent *Fidesz*, ne cesse de cumuler des mesures autoritaires dans tous les domaines. Les dernières en date (pour ne mentionner que les plus importantes), sont la «nationalisation» des écoles publiques et la modification de la loi sur la procédure électorale. Il est aussi à noter que le gouvernement mène des opérations de propagande digne d'un régime stalinien, et que la liberté de presse et d'expression n'existe quasiment que sur Internet.

«Nationaliser» les écoles dans un pays où l'école privée n'existe quasiment pas signifie la création d'une bureaucratie gigantesque régulée directement par l'État central, et la dépossession des communautés locales du droit de gestion de leurs écoles. Résultat: les directions d'établissement seront nommées ou, plus précisément, octroyées par le gouvernement (en fonction, bien entendu, de leur fidélité au parti), ce qui crée des tensions

formidables au sein des établissements. Certain-e-s professeur-e-s d'école sont renvoyé-e-s également pour des «raisons politiques» (ce qui signifie, la plupart du temps, être le cousin ou la sœur d'un-e candidat-e de l'opposition aux élections locales...). Les manuels scolaires seront également prescrits par le gouvernement, perspective effrayante vu que l'histoire ainsi que l'histoire de la littérature sont en train d'être réécrites en fonction de l'hagiographie et des références culturelles de la droite dure. Le seul espoir qu'il nous reste est qu'il n'y a pas actuellement de moyens financiers pour mener à bien cette opération de «nationalisation» d'envergure tant souhaitée par le premier ministre.

C'est sur fond de ces événements que la nouvelle loi sur la procédure électorale, qui prévoit l'enregistrement obligatoire des électrices-eurs avant le scrutin, vient d'être adoptée. Dans un pays où l'administration centrale connaît le nom et l'adresse de

chacun-e, cette loi vise donc simplement à restreindre le droit de vote en excluant les personnes les plus faibles et les plus démunies. Fidèle à sa méthode habituelle, le *Fidesz* a même placé l'obligation de l'enregistrement dans la nouvelle constitution, écrite par lui-même et pour lui-même, et pourtant modifiée à chaque session parlementaire pour éviter un éventuel jugement d'inconstitutionnalité prononcé par la Cour constitutionnelle. Ainsi, le système n'est plus même formellement démocratique: les grands médias, tous au service du pouvoir, les comités d'élection nommés par le gouvernement, et surtout la restriction pratique du droit de vote rendent la tâche extrêmement difficile pour l'opposition. Pourtant, si le *Fidesz* est reconduit lors du scrutin de 2014, sa légitimité sera, bien entendu, vigoureusement contestée.

Balázs Berkovits

La version complète de cet article se trouve sur notre site Internet.

PRISONS

Vaud (s')enferme

Polémique à l'été 2012. Les prisons vaudoises, comme du reste ailleurs en Suisse, sont surpeuplées. Certaines situations intolérables, comme l'utilisation des zones de rétentions de la Police cantonale vaudoise et de la Police lausannoise pour le maintien de détenu-e-s en détention préventive, sont publiquement dénoncées.

DÉTENTIONS ILLÉGALES EN TERRES VAUDOISES

Le gouvernement vaudois, par l'intermédiaire de la Conseillère d'État verte Béatrice Métraux, a décidé d'empoigner le problème. Et la réponse est affligeante. Le Conseil d'État a décidé d'aborder le problème sous l'angle sécuritaire (bien entendu) et fédéraliste, ce qui permet certes la production de quelques perles langagières, mais évacue le débat de fond.

Pour cerner les enjeux du débat, il faut d'abord rappeler en quoi consiste une zone de rétention de la Police: une cellule minuscule, faite pour retenir temporairement une personne durant quelques heures, et c'est à peu près tout. Pas de place pour se déplacer, pas de lumière naturelle, etc. De manière parfaitement illégale, des personnes y ont été retenues durant plusieurs jours d'affilée, et il a fallu une lettre ouverte de l'Ordre des avocats pour que le Conseil d'État ordonne que les détenu-e-s en zone de rétention puisse bénéficier d'une heure de marche par jour et avoir accès à un «kit» d'hygiène et à une présence médicale.

UNE RÉPONSE SÉCURITAIRE

Accusant ensuite le nouveau Code de procédure pénale, le Conseil d'État a expliqué que, pour des raisons indépendantes de sa volonté, il y avait peu de monde en prison et que la solution consistait donc à... encore construire des places de détention supplémentaires (81) à la prison de la Croisée à Orbe. Le gouvernement vaudois explique que la surpopulation carcérale met en danger la

sécurité des agent-e-s de sécurité.

LA PRISON EST DANGEREUSE

Le problème n'est pas le manque de places de prison. Le problème, c'est l'emprisonnement. Si le sens de la sanction pénale est de prévenir la récidive (prévention individuelle), et de manière générale de baisser le taux de criminalité (prévention générale; cf. *Pages de gauche* n° 94, décembre 2010), alors la prison n'atteint sans doute pas le but visé par la peine. Pour deux raisons: premièrement, la prison concentre en un lieu clos les personnes issues du milieu contre lequel elle entend lutter, ouvrant la voie aux trafics en tout genre, au «réseautage», et contribue à entraîner vers la criminalité lourde des personnes qui étaient à l'origine condamnées à de courtes peines.

Secondement, des peines de prison lourdes contribuent à créer un effet de *brutalisation* (on pourrait dire de «désinhibition») dans la société, la violence de l'État étant interprétée comme une forme de blanchissement à la violence privée.

La prison est aussi stigmatisante. Il n'est pas possible de cacher une peine d'emprisonnement à son employeuse-ur ou à ses proches. Cela crée donc un effet de désocialisation se répercutant bien évidemment sur les possibilités de réinsertion, ce d'autant plus que l'on n'est pas égal face à la prison. Pour le dire trivialement, les riches y échappent la plupart du temps, non seulement en pouvant assumer les frais de défense, mais aussi parce que les crimes «de riches» (notamment dans le domaine financier), s'ils peuvent prendre une ampleur inouïe, nécessitent une instruction poussée avant un renvoi en jugement. À l'inverse, dans le domaine de la petite délinquance, les per-



Source: Etat de Vaud, Service pénitentiaire.

sonnes concernées sont identifiées rapidement et peuvent être jugées à brève échéance, si bien que les situations de récidive (entraînant une sanction ferme) se présentent plus fréquemment, sans parler du fait que pour des délits comme un séjour illégal, l'absence de domicile fixe justifie l'envoi immédiat à la case prison.

LES ALTERNATIVES EXISTENT

Dans le cadre de la révision du droit des sanctions, les peines de jours-amende, récemment introduites, devraient être fortement limitées au profit des courtes peines de détention. Sous la pression de la droite la plus réactionnaire, on s'apprête donc à creuser encore un peu plus les inégalités entre les condamné-e-s, les plus démunis-e-s étant directement visés par ces peines alors que les peines pécuniaires (sans possibilité de sursis, certes) devraient continuer à sanctionner celles-ceux qui en ont les moyens.

Dans l'immédiat, il convient de rappeler que la vocation de toute prison est d'être remplie, la construction de nouvelles places de détention ayant tendance à provoquer une augmentation des peines de prison. Pour sortir de ce cercle vicieux, une solution simple existe: si le taux d'occupation dépasse une certaine limite, la libération immédiate des détenu-e-s les plus ancien-ne-s rend immédiatement disponibles les places tant demandées.

Arnaud Thiéry

Les luxueuses prisons vaudoises (ici, la prison de la Croisée lors de son agrandissement en 1994).

FORMATION TERTIAIRE

J'ai dû rater un épisode

On nous avait dit que le management moderne avait fait sienne l'idée selon laquelle la démarche *bottom up* est plus efficace que le *top down* et que tou-te-s les agent-e-s de l'entreprise gagneraient à remplacer les relations hiérarchiques verticales par une dynamique participative et horizontale; que l'approche par compétences constituait un changement de paradigme propre à valoriser des aptitudes diverses et complémentaires et que l'on dépasserait enfin le clivage théorie-pratique; que le *lifelong learning* révolutionnerait la gestion des ressources humaines en proposant à chacun-e des formations continues de qualité, en adéquation avec ses projets et ses envies; que la lutte contre l'illettrisme avait été consacrée cause nationale depuis les résultats calamiteux obtenus par les élèves suisses au concours PISA

et que de hautes compétences étaient nécessaires pour tou-te-s dans la société du savoir; que les réformes scolaires devaient mener à la hausse des performances pour tou-te-s les élèves de toutes les filières, sections et niveaux, car l'économie mondialisée avait institué un état permanent de guerre économique et de crise institutionnelle; que la prospérité de la Suisse reposait notamment sur notre capacité à intégrer les minorités et à promouvoir des modèles positifs de réussite individuelle pour les migrant-e-s; que la tendance à rémunérer davantage la connaissance (les diplômes) était en voie d'être compensée par une meilleure reconnaissance des capacités pratiques.

Alors on s'était dit que ce monde-là était en somme bien complexe, mais qu'il y avait un espoir de l'améliorer en se mettant à la tâche avec intelligence

et détermination, solidairement et fraternellement.

Et voilà que le ministre de l'éducation et de la formation nous dessine un beau triangle isocèle. Qu'il nous explique que la pointe est plus petite que la base. Que chacun-e doit y trouver sa place, mais que si trop de personnes cherchent à atteindre le sommet, ça n'ira pas...

Stefan Lauper
Rédacteur à L'Éducateur



Tullio Garbari, Les intellectuels à la Rotonde (1916).

FORMATION TERTIAIRE

Un bilan des premiers États généraux de la recherche

Les premiers États généraux de la recherche ont eu lieu le 2 novembre à l'Université de Lausanne. Ils ont rassemblé une soixantaine de personnes de plusieurs universités et HES, ainsi que quelques chercheuses-eurs venu-e-s de l'étranger, qui ont discuté pendant une journée entière de la situation de la recherche et des universités en Suisse.

Les quelques dizaines de «cahiers de doléances» rédigés en vue de ces États généraux permettent d'identifier quelques problèmes particulièrement cruciaux. Tout d'abord, il faut absolument lutter contre la précarisation généralisée des postes de recherche: postes de courte durée parfois très mal payés, financements limités, etc. Il faut également

combattre le «productivisme académique» contraignant chacun-e à publier le plus possible d'articles – c'est le fameux *publish or perish* –, système instauré sous le prétexte de pouvoir mesurer «objectivement» la qualité des chercheuses-eurs. Il apparaît également que l'université néolibérale d'aujourd'hui n'a pas fait disparaître les vieilles hiérarchies, qui ont même été renforcées par un système qui se veut ultra-concurrentiel. Pour beaucoup enfin, l'enseignement est désormais relégué au second plan par la pression constante à la publication qu'ils et elles subissent.

Contre cette situation, les chercheuses-eurs présent-e-s ont rappelé qu'une recherche de qualité demande du temps,

qu'elle doit se faire au sein d'instances démocratiques, qu'elle est une activité nécessairement collective, et qu'elle doit être rémunérée par un salaire. Enfin, contre la logique de défiance prévalant au sein des agences de financement et des organes d'évaluation, les chercheuses-eurs demandent qu'on ait confiance dans leur capacité à mener des recherches novatrices et créatives, et insistent sur le caractère délétère des multiples contrôles qui leur sont imposés aujourd'hui.

Des revendications à court, moyen et long termes issues de ces États généraux seront diffusées très prochainement, on pourra les trouver à l'adresse suivante: www.unil.ch/acidul.

Antoine Chollet

FORMATION TERTIAIRE

La société pyramidale de Schneider-Ammann

Le 1^{er} janvier 2013, tout le secteur de l'éducation sera donc regroupé dans le Département fédéral de l'Économie (DFE), qui deviendra le DFER (Département fédéral de l'Économie, de la Formation et de la Recherche). Cette décision préoccupe depuis plusieurs mois celles et ceux qui défendent une formation accessible à tou-te-s et une recherche diversifiée et indépendante. Le regroupement de ces dossiers au DFE laisse craindre un système de formation uniquement soumis aux impératifs de l'économie.

Ces craintes se sont malheureusement vues confirmer ces derniers temps, avec une multiplication d'attaques contre notre système de formation et contre la démocratisation des études. Les annonces d'augmentation des taxes d'études se suivent, avec des conséquences dramatiques pour les jeunes issu-e-s de milieux modestes et leurs familles, spécialement pour celle et ceux venant de cantons périphériques non universitaires. Parallèlement, dans le camp bourgeois, on en reste à la douce mélodie des promesses d'augmentations des bourses d'études. De plus, des remises en cause de la valeur de la maturité ont également été lancées cet été dans la presse alémanique par le recteur de l'École polytechnique fédérale de Zurich. Aucune étude sérieuse ne vient pourtant confirmer ces déclarations, qui relèvent davantage de l'éternel refrain «C'était mieux avant» adressé par les plus ancien-ne-s aux jeunes générations. Un peu léger pour un dirigeant universitaire!

LES SORTIES DU MINISTRE

Récemment, Johann Schneider-Ammann a à son tour créé une nouvelle polémique en se prononçant pour une réduction du nombre de maturistes en Suisse. Rappelons que, pour couronner le tout, c'est ce même

Conseiller fédéral qui sera bientôt ministre de l'Éducation. Ces propos ont créé une vague de réactions et de contestations, amplement justifiées. En effet, en établissant un lien de causalité entre le nombre de maturités délivrées et le taux de chômage, M. Schneider-Ammann tire une conclusion hâtive et erronée, ce qui ne manquera pas d'entamer ce qu'il lui reste de crédibilité sur ce dossier. Plutôt que de chercher l'équilibre comme devrait le faire un futur ministre en charge de ce dossier prioritaire mais délicat, il joue la formation professionnelle contre la formation académique. Le tout avant même d'entrer en fonction!

UNE CONCEPTION ÉLITISTE

M. Schneider-Ammann affirme donc ouvertement sa conception de la société: une conception réductrice et élitiste avec, au sommet de la «pyramide» (c'est le terme qu'il a utilisé!), quelques intellectuel-le-s surplombant la grande majorité qui ne se sert que de ses bras. Quelle méconnaissance de la complexité du système helvétique, où la formation professionnelle est valorisée et n'a cessé d'élever son niveau ces dernières années. Qu'on aille dire aujourd'hui à un-e apprenti-e réalisant sa maturité professionnelle qu'il ou elle n'a que des «capacités manuelles»!

Comme démocrates, nous devons encourager les jeunes à se former au maximum. Les filières sont aujourd'hui plus variées que jamais. La formation professionnelle duale ouvre de nombreuses portes. Il est surtout insensé d'opposer les formations professionnelles et académiques, qui sont en fait complémentaires. À côté des universités, les Hautes Écoles Spécialisées (HES), auxquelles on peut notamment accéder après une maturité professionnelle, connaissent un énorme

succès. Sans oublier encore la voie du tertiaire B, avec ses écoles supérieures et ses examens professionnels. Il s'agit d'améliorer la perméabilité du système mais force est de reconnaître que nous sommes loin d'une situation où l'on pourrait opposer «intellectuel-le-s» et «manuel-le-s» en deux catégories distinctes.

Et puis surtout, il faut noter que le taux de maturistes en Suisse (19%) est bien plus bas que chez nos voisins. Comme avocat-e-s de la démocratisation des études, nous ne pouvons que nous réjouir de voir des jeunes entamer une formation. Notre pays souffre de toute façon d'une grave pénurie de personnel qualifié. Nous manquons notamment d'ingénieur-e-s dans les domaines MINT (mathématiques, informatique, sciences naturelles, technique) ou encore de personnels qualifiés dans la santé. Alors que tous ces secteurs tirent la sonnette d'alarme et que ce manque de personnel qualifié est un objet brûlant sur le plan fédéral, s'exprimer en faveur d'une baisse du nombre d'universitaires relève de la plus complète incohérence. On est pourtant en droit d'attendre une ligne politique claire du Conseil fédéral sur un tel dossier!

On le voit: depuis quelques mois, les attaques contre la démocratisation de notre système de formation se multiplient. Elles répondent à une vision de la société, à une idéologie qui défend une société pyramidale, avec quelques universitaires à son sommet, dominant une masse de «manuel-le-s» moins formée et condamnée à travailler et à se taire. La résistance à cette conception élitiste doit s'organiser, et vite!

Mathias Reynard,
Conseiller national (PS/VS)

ASSURANCES SOCIALES

AI: des coupes inacceptables

Fin 2012, l'assurance-invalidité (AI) présentera un bénéfice de l'ordre de 430 millions de francs, selon les dernières prévisions de l'administration fédérale. Parallèlement, le Parlement met la touche finale à un énième paquet d'économies aussi injustes qu'inutiles au vu de l'évolution financière de ce pan important du 1^{er} pilier.

Le second volet de la 6e révision de l'AI – dit «6b» – est le quatrième projet de démantèlement de l'AI depuis 2004. Aujourd'hui déjà, les personnes handicapées participent chaque année à hauteur de 700 millions de francs à l'assainissement de l'assurance. Elles ont perdu de nombreux droits et 40% des rentières et rentiers AI sont

désormais dépendants des prestations complémentaires pour couvrir leurs besoins vitaux (manger, se loger, se vêtir). Pourtant, la majorité de droite du parlement tient *mordicus* à une nouvelle révision qui se fera essentiellement sur le dos des personnes lourdement handicapées et des familles. Un démantèlement inacceptable aux yeux des organisations du monde du handicap, constituées depuis septembre 2011 en association.

Le projet «6b» – qui sera débattu cet hiver au Conseil national – modifie le système de calcul des rentes AI. Les personnes avec un lourd handicap (degré d'invalidité entre 60 et 80%) verront ainsi leur

rente fondre parfois de 30%. Cette perte est censée être compensée par la reprise d'un emploi. La question de savoir quel employeur va proposer un travail à 20-30% à un homme avec la sclérose en plaques ou à une femme aveugle reste sans réponse. Mais vous l'aurez compris, pour le parlement, cette question n'est pas importante, il s'agit d'économiser (en l'occurrence 150 millions avec cette mesure) sans se préoccuper des conséquences humaines.

Tout aussi injuste: la réduction d'un quart des rentes pour enfant. À l'avenir, celles-ci ne devraient plus s'élever qu'à 30% de la rente principale (AI et AVS) contre 40% actuellement. Ce sont 116'000 enfants en Suisse qui risquent encore plus de tomber dans la pauvreté parce que l'un de leurs parents ne peut plus travailler pour des raisons de santé ou d'âge. Économie prévue: 120 millions de francs supplémentaires par an. D'autres coupes sont encore proposées par le Conseil fédéral, le Conseil des États et la commission préparatoire du Conseil national pour des dizaines de millions de francs en plus.

Le plus inacceptable au final, c'est sans doute que ce démantèlement aura pour seul effet d'accélérer de quatre ans le désendettement de l'AI. Avec la «6b», l'AI n'aura plus de dettes en 2025; sans elle, en 2029! La Suisse en est-elle réduite à ça? S'en prendre à des dizaines de milliers de personnes handicapées et à leur famille pour gagner quatre ans dans un processus de désendettement? Nous espérons que non et nous nous battons là-contre.

Mélanie Sauvain
Secrétaire romande AGILE

L'Association «Non au démantèlement de l'AI» comprend cinquante membres, dont AGILE, Procap, Pro Infirmis, l'Association suisse des paraplégiques, insieme, divers Forums handicap cantonaux, etc. Liste complète sous: www.non-demantelement-ai.ch.

STATISTIQUES

Plus ou moins de pauvres

Le rôle et le développement du système statistique d'un État est intimement lié à la construction de celui-ci. Le cas suisse révèle que les moyens mis à disposition pour constituer une connaissance statistique de certains phénomènes sociaux par la Confédération sont volontairement insuffisants. En politique, se priver de la vue permet et autorise l'inaction; autrement dit, ce qui ne se mesure pas n'existe pas.

Un exemple de cette politique nous est encore donné avec la publication par l'Office fédéral de la statistique (OFS) en 2012 de «*Armut in der Schweiz: Konzepte, Resultate und Methoden*». La Suisse comptait en 2010 environ 600'000 pauvres et plus d'un million de personnes à risque de pauvreté, ainsi que 120'000 travailleuses-eurs pauvres, soit 3,5% de la population active (contre 5,2% en 2008). Depuis 2008, l'OFS

constate donc une certaine baisse. Toutefois impossible de vérifier cette tendance sur une durée plus longue, car, ô surprise, une mise en garde nous signale que pour ce rapport, «la base de données et l'approche théorique ayant changé, les analyses sur la situation de la population active occupée ne sont pas comparables avec le taux de *working poor* antérieurement publié par l'OFS». Si l'on peut saluer la volonté de l'OFS de s'aligner sur les normes européennes (prise en compte de la pauvreté relative), il est pour le moins spécieux que cet effort ne puisse pas être porté sur une période un peu plus longue afin, cette fois-ci, de faciliter la comparaison avec la Suisse. Ces graves limites soulignent encore une fois l'insuffisance de la statistique par sondage qui s'est imposée et de son corollaire, l'abandon du recensement.

Mathieu Gasparini

BANQUES

UBS supprimera-t-elle les bonus?

Fin octobre, UBS a annoncé la suppression de 10'000 emplois d'ici 2015, dont 2500 en Suisse. Elle compte ainsi hâter la restructuration de sa banque d'affaires, ce qui engendrera une perte nette de 2,17 milliards de francs pour elle. La conséquence de cette transformation mènera à l'abandon de diverses activités présentes au sein de la banque d'affaires d'UBS, ainsi que dans le domaine informatique. Parmi celles-ci, les activités à revenu fixe sont notamment condamnées. Le prétexte défendu par Sergio Ermotti, directeur général d'UBS, est celui de la perte de rentabilité de ces professions. Étrange argument à vrai dire...

En effet, la rentabilité de la première banque helvétique ne s'est nullement effondrée. Depuis le début de la crise en 2008 pourtant, l'institution bancaire a déjà éliminé des postes à plusieurs reprises.

L'ÉTAT EST CONTENT...

Sans surprise, l'État, par l'entremise de ses représentant-e-s, a «salué» la décision d'UBS. Celles-celles qui se sont exprimé-e-s sur le sujet ont effectivement détourné le problème de la perte d'effectifs, en mettant au premier plan l'indépendance de la banque.

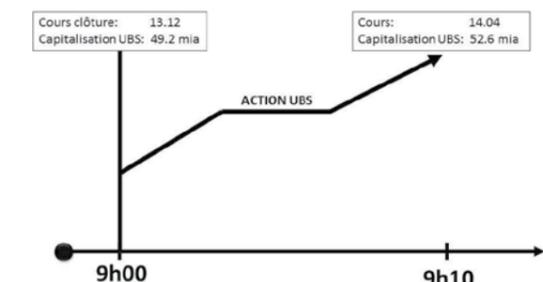
... LES ACTIONNAIRES AUSSI

Par ailleurs, un autre fait tout aussi aberrant a été évoqué: les banques profiteraient de cette situation pour améliorer leur réputation! L'attention se focalise alors sur les actionnaires, et non sur les employé-e-s. Ainsi, l'action a gagné presque 1 franc en quelques minutes, faisant augmenter de 3,5 milliards de francs la capitalisation de la banque.

La duplicité des grandes banques ne doit jamais nous étonner, pas plus que le cynisme de leurs actionnaires ou que le soutien servile de l'État

à leur égard. Il nous faut donc rappeler notre position, consistant à séparer les activités bancaires et à confier à terme les décisions d'investissement à des organismes publics et démocratiques, et non à des géants privés qui se fichent du bien commun comme de l'an quarante.

Myriam Scherly

UBS subprime 10'000 emplois
Ou comment gagner 3.5 milliards en 10 minutes

Source: bourse.lesechos.fr, zoomle finance – Samuel Bendahar

DÉBAT

Le revenu de base inconditionnel

À la suite de son dossier du mois, la rédaction de *Pages de gauche* a organisé un débat public portant sur le revenu de base inconditionnel, qui s'est tenu le 26 octobre à Lausanne devant un public attentif et engagé. Deux orateurs, Gabriel Barta membre du comité de l'initiative «Pour un revenu de base inconditionnel» et membre de l'association *Pages de gauche*, et Yannick Vanderborgh, de la chaire Hoover

de l'Université catholique de Louvain, présentaient une position favorable au RBI et à l'initiative lancée il y a quelques mois pour demander son inscription dans la constitution fédérale. Deux autres orateurs, Bernard Friot, professeur à Paris-X et Romain Felli, membre de la rédaction de *Pages de gauche*, présentaient au contraire une position sceptique face à cette initiative et au RBI de manière générale. Si, à gauche, la nécessité d'assurer un revenu permettant à chacun de mener une vie digne fait bien sûr consensus, les moyens d'y parvenir divergeaient.

Puissances du salariat

On trouvera une recension de la réédition d'un livre important de Bernard Friot, ses *Puissances du salariat*, sur notre site Internet. Il y développe sa conception du caractère révolutionnaire du salariat, institution anticapitaliste qui a permis l'émancipation partielle s'est engagée dans les pays riches. AC

Pour Gabriel Barta et Yannick Vanderborgh, le RBI est un outil supplémentaire dans une politique sociale et doit venir s'ajouter au filet social existant, voire le remplacer dans certains

cas. Bernard Friot et Romain Felli ont au contraire insisté sur la nécessité de développer les institutions sociales existantes qui ont une valeur anticapitaliste, comme l'institution du salariat et les système de retraites par répartition, plutôt que de faciliter le fonctionnement du marché du travail avec un RBI. La stratégie qui consiste à lancer une initiative fédérale sans préciser ni montant, ni système de financement dans le texte a également fait débat.

Malgré les efforts déployés par la rédaction, il nous faut déplorer l'absence de femmes à la table des débats.

La rédaction

Un enregistrement du débat sera bientôt disponible sur le site de Pages de gauche.



IDÉES

Pour la «politique de l'arrosoir»!

Dans le parfait bréviaire de la droite suisse, il y a toujours eu cet argument censé tuer toute contestation: «c'est la politique de l'arrosoir!». Cela provoque généralement des réponses gênées de la gauche: «mais pas du tout, il s'agit de limiter les frais administratifs liés aux contrôles», ou «il vaut mieux ne pas mettre tous nos œufs dans le même panier», ou encore «les petites aides sont parfois les plus utiles». Qu'il s'agisse des assurances sociales, du financement de la culture et de la recherche, ou d'écologie, l'arrosoir semble toujours

pour la droite le pire des instruments. Il n'y a guère que l'armée et la paysannerie qui semblent bien s'en accommoder, ce qui paraît compréhensible pour la seconde, surtout en période de sécheresse...

Plus sérieusement, la critique de cette politique de l'arrosoir par la droite est tout à fait symptomatique d'une allergie plus générale à toute idée d'universalité des services publics. En Suisse, elle considère que ces derniers ne peuvent qu'être résiduels et pallier les déficiences les plus graves du marché, des entreprises ou des individus. Ils ne doivent jamais fixer de nouvelles règles ou instituer de nouvelles pratiques.

Le monde de la droite est bien sûr fantasmagique. L'État a bien ce rôle, dans d'innombrables domaines et même en Suisse. L'AVS est un exemple idéal de «politique de l'arrosoir», le subventionnement des routes et des chemins de fer aussi, tout comme le financement de l'école obligatoire. Et,

sans surprise, ces politiques fonctionnent généralement mieux que les autres, garantissent une vraie égalité entre tou-te-s les usagères-ers et entretiennent l'idée que le service public appartient à tout le monde. Les politiques ciblées, tout au contraire, conduisent à considérer leurs bénéficiaires comme des privilégié-e-s et les autres comme des pigeons que l'on rançonne.

Filons la métaphore: la manière la plus efficace de distribuer l'eau dans un jardin est bien d'utiliser un arrosoir et de le promener partout. Cela assurera l'irrigation de chaque recoin et garantira l'épanouissement de toutes les plantes, des grandes comme des petites, des plus résistantes comme des plus fragiles. En termes politiques maintenant, c'est en partant de l'égalité qu'on a les meilleures chances de la retrouver à la fin, et non en présupposant l'inégalité et en cherchant ensuite à la corriger.

Antoine Chollet

Cultivons notre jardin!



LIVRES

«Revenir à la vie des champs»

Jeune maison d'édition française (et non parisienne) dont on devine vite le projet décroissant et anti-industriel, Le Pas de côté vient de republier trois courts essais de Tolstoï, rédigés entre 1901 et 1905 et consacrés à la question de la propriété foncière. Outre ses romans, ce dernier est en effet l'auteur méconnu de nombreux textes politiques qui lui ont souvent valu le qualificatif d'«anarchiste chrétien», mais qui révèlent ici une autre de ses facettes, celle de précurseur de l'opposition au productivisme.

Proclamant sans détour l'illégitimité de la propriété du sol, qui prive des moyens d'une vie autonome les 98% de la population russe que constituent à l'époque les paysan-ne-s, Tolstoï dénonce également l'industrialisation prônée par les socialistes,

qui veulent «arracher l'ouvrier des champs à ses travaux habituels, sains et agréables, pour le transplanter dans les conditions malsaines, tristes et dangereuses d'un labeur abrutissant et monotone». Pour lui, cette doctrine «qui considère la multiplication des besoins comme un indice de civilisation» ne peut libérer les travailleuses-eurs, mais risque bien au contraire de maintenir l'«esclavage chez les capitalistes» ou d'en créer un nouveau «envers les conducteurs de l'organisation sociale future». La seule solution est dès lors de «s'affranchir de l'esclavage des fabriques et de revenir à la vie des champs», une fois la terre répartie entre celles et ceux qui la travaillent.

Si la rhétorique chrétienne de Tolstoï, exhortant à la conversion à «la vérité» et à «l'abstention

du péché» que constituent la propriété du sol, le service militaire qui la défend et la séduction du luxe, peut irriter par son moralisme et son individualisme (reproches également valables pour une partie des théories de la décroissance), l'appel à l'intégrité et la radicalité du propos n'en restent pas moins frappants, notamment dans l'insistance sur la part de servitude volontaire nécessaire à l'accélération de l'accumulation du capital, c'est-à-dire à la croissance. Le problème, «c'est que, dans la vie, les ouvriers suivent les mêmes règles, les mêmes lois qui guident leurs oppresseurs».

Gabriel Sidler

À lire:

Léon Tolstoï, Aux travailleurs, Vierzon, Le Pas de côté, 2012.

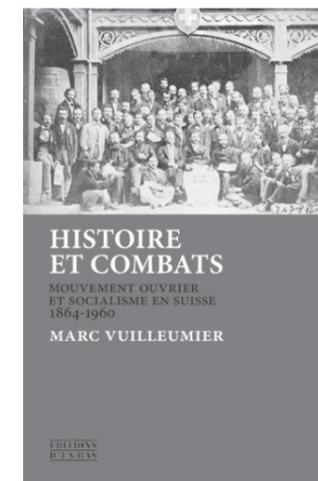
LIVRES

De la lutte à la paix du travail

«Permettre au mouvement ouvrier de se réapproprier l'histoire dont on a cherché à le priver»: c'est avec en tête ce programme à la fois politique et scientifique que l'historien Marc Vuilleumier a mené de nombreuses recherches sur l'histoire du mouvement ouvrier en Suisse. Les Éditions d'en bas et le Collège du travail viennent d'en publier un copieux recueil, intitulé *Histoire et combats. Mouvement ouvrier et socialisme en Suisse 1864-1960*, qui reprend 22 articles écrits tout au long des cinquante dernières années, chacun assorti d'une brève mise en contexte. Le tout est précédé d'une longue introduction, dans laquelle l'auteur revient sur ses débuts de chercheur non-aligné dans les années 60: entre université de droite, interdiction d'enseigner pour cause de communisme et difficultés diverses d'accès aux archives, on mesure mieux le parcours du combattant que pouvait représenter le défi-

chage de ce terrain historique encore peu exploré.

Compilation d'articles et non «grand œuvre», l'ouvrage ne demande donc pas à être lu d'un bloc, mais plutôt à ce qu'on y pioche de temps en temps un article ou l'autre, au gré de ses envies et questions du moment (imitant en cela l'auteur, qui nous avoue souffrir de «papillonne»): de l'histoire de la première Internationale en Suisse à la grève de 1918, en passant par des portraits de révolutionnaires (Bakounine, Guillaume, Schwitzguébel) ou une étude sur les exilé-e-s de la Commune, on y trouve en effet une multiplicité d'éclairages précis et documentés sur des thèmes divers, mais que réunit une perspective générale consistant à insister sur la dimension internationale du mouvement ouvrier, illustrée en Suisse notamment par les nombreux séjours de militant-e-s étrangères-ers qui bien sûr ne resteront pas sans



À lire: Marc Vuilleumier, Histoire et combats, Lausanne/Genève, Éditions d'en bas et Collège du travail, 2012.

effet sur la construction et les orientations de son mouvement ouvrier.

À lire, pour ne pas oublier qu'il est des traditions helvétiques que l'on souhaiterait voir revigorées, à commencer par celle d'un socialisme qui n'ait pas la «paix du travail» comme seul horizon.

Gabriel Sidler

LIVRES

Kelsen toujours actuel

Les éditions Markus Haller, à Genève, qui se sont spécialisées dans la publication de traductions françaises dans le domaine des sciences sociales, viennent de publier une nouvelle traduction de *Qu'est-ce que la justice?* suivi de *Droit et morale*, de Hans Kelsen. Une occasion de (re)lire l'un des plus importants théoriciens du droit du XX^e siècle.

Kelsen, né en Autriche en 1881, exerça pendant plusieurs années les fonctions de juge constitutionnel en Autriche, avant d'enseigner en Allemagne, puis à Genève suite à la prise de pouvoir nazie en 1933, et enfin aux États-Unis dès 1940.

Certains des textes les plus importants de Kelsen, tels la *Théorie pure du droit*, sont relativement arides. C'est une raison

supplémentaire de se réjouir de la publication de *Qu'est-ce que la justice?* en nouvelle traduction. Ce texte court (environ 65 pages), écrit dans une langue fluide, résume certains aspects les plus importants de la pensée de Hans Kelsen, en particulier son refus de fonder tout système juridique sur une autorité qui lui serait extérieure. En ceci, il s'oppose au «jusnaturalisme», ce courant de pensée qui veut que l'autorité de l'État (la Constitution) repose sur une norme absolue (la nature, Dieu, le Coran).

On a reproché à Kelsen d'avoir élaboré un système de pensée ayant permis l'avènement du III^e Reich, notamment parce qu'il a refusé de parler d'État juste. C'est oublier bien vite que Kelsen s'est opposé frontalement à un théoricien du

pouvoir comme Carl Schmitt, le juriste attitré du NSDAP, mais surtout que sa théorie du droit constitue une théorie libérée de l'obscurantisme, qui ne cherche pas à se conformer à un absolu mais se fonde en fin de compte sur une méthodologie discursive, en un mot: démocratique.

Car lorsque l'on ne mesure pas la validité du système (juridique) d'un État aux «règles de la nature», le fondement de ce système ne peut se trouver qu'en lui-même, autrement dit: les lois doivent respecter la Constitution qui est elle-même un produit démocratique et non une injonction divine.

Arnaud Thiéry

À lire: Hans Kelsen, Qu'est-ce que la justice?, Genève, éditions Markus Haller, 2012.

